

Des normandes, du sans-OGM : c'est l'orientation forte de la coopérative normande à l'horizon 2024. La nouvelle unité de poudre de lait infantile devrait être opérationnelle mi-2021.

Isigny Sainte Mère veut différencier toute sa collecte

Pendant plusieurs années, nous avons donné des volumes supplémentaires à produire sans condition particulière. Aujourd'hui, notre objectif est que tous les adhérents s'engagent vers une normandisation du cheptel et une alimentation des troupeaux sans OGM », a planté Arnaud Fossey, président de la coopérative normande Isigny Sainte Mère, lors de l'assemblée générale du 4 septembre dernier. **Pour le sans-OGM, au 1^{er} janvier 2022**, les aliments contenant des OGM seront interdits pour alimenter le troupeau laitier. « Nous mettons en place une prime de 7 €/1 000 l pour ceux qui entrent dans la démarche à partir de ce mois d'octobre. Et à partir du 1^{er} juillet 2021, il y aura un malus de 7 €/1 000 l à ceux qui ne sont toujours pas engagés et la prime sera maintenue. »

DES PRIMES ET DES MALUS

Pour la normandisation, en janvier 2024, l'objectif de la coopérative est que chaque élevage compte au moins 10 % de vaches normandes. « Aujourd'hui, notre système de bonus commence avec une prime de 12 €/1 000 l quand il y a au moins 10 % de normandes dans un troupeau en zone AOP, et peut aller jusqu'à 35 € pour un troupeau 100 % normandes. Hors zone AOP, la



Arnaud Fossey, président, et Daniel Delahaye, directeur général d'Isigny Sainte Mère. « Le programme de normandisation et le sans-OGM vont nous coûter cher, plusieurs millions d'euros. Il faudra les valoriser. » © C. Pruilh

prime démarre à 7 €. En 2024, l'élevage qui comptera moins de 10 % de Normandes aura un malus de 12 €/1000 l en zone AOP, et -7 € hors zone AOP. » Aujourd'hui, les Normandes représentent un tiers des effectifs en moyenne. Environ 40 % des exploitations n'ont pas de Normandes dans leur troupeau. « Ce ne sont pas des contraintes. Ce sont des opportunités de valorisation », souligne Arnaud Fossey.

La Covid-19 et le Brexit (déjà -15 % de chiffre d'affaires depuis deux ans) perturbent les activités et résultats d'Isigny Sainte Mère, mais la coopérative résiste, grâce au fait qu'elle est multi-pays, multi-canaux de distribution, multi-productions. « Ce n'est pas fini. Le Brexit compliquera les échanges, augmentera les coûts. Toutes les conséquences de la Covid ne sont pas encore mesurées.

CHIFFRES CLÉS

- En 2019**
- 251 millions de litres de lait collectés, dont 8 M l en bio
 - 432 exploitations
 - 413,14 €/1000 l de prix total payé, primes et ristournes comprises

Enfin, reste la menace d'éventuelles taxes américaines sur les pâtes molles que nous exportons là-bas », indique Daniel Delahaye, directeur général d'Isigny.

DES INVESTISSEMENTS EN COURS

Isigny poursuit néanmoins ses deux investissements en cours. Un atelier d'affinage de mimolette d'une capacité de 400 tonnes, qui vient d'être mise en service. Et l'unité 3 de poudre de lait infantile, d'une capacité de 25 000 tonnes, devrait être opérationnelle mi-2021 et portera la capacité totale d'Isigny à 67 000 tonnes. ☞

Costie Pruilh

LE RÉSULTAT NET BAISSÉ MAIS RESTE BON

● **En 2019, le chiffre d'affaires et l'EBE progressent** d'environ 10 %. L'EBE s'établit à 56 millions d'euros, soit 12 % du chiffre d'affaires. « Le résultat net baisse de 13 % et atteint 20 millions d'euros, en lien avec nos investissements élevés. Sur trois ans (2019 à 2021), 150 millions d'euros sont engagés, en majorité pour U3, la future unité de poudre de lait infantile », commente Arnaud Fossey, président de la coopérative, lors de l'assemblée générale.

● **Le retour sur résultat** est d'environ 7 millions d'euros : 27 €/1 000 l de ristournes et 0,83 € d'intérêt au capital social. Le prix du lait de base A était en 2019 de 337,46 €/1 000 l, légèrement plus élevé qu'en 2018. Le prix réel payé augmente nettement plus (+12,43 €, à 380,94 €/1 000 l) grâce à l'amélioration de la qualité et de la richesse du lait. Au final, toutes primes et ristournes comprises, le prix aboutit à 413,14 €/1 000 l en 2019 (+ 15,54 €/2018).